

Réunion de Club du 25 Février 2013

Membres du bureau présents :

José BELTRA - Pierre GROS - Pascal MASSE - Marie-Françoise NARJOUX - Jean STAQUET - Jean-Jacques TREGUER.

Excusés : Daniel BONNAY - Jean-Marie PAULHAN

Daniel se remet lentement de ses soucis de santé, Jean-Marie poursuit sa convalescence.

Nombre d'adhérents présents : 25

Pour commencer cette réunion, notre Président, Jean-Jacques, évoque les sorties de février, qui malgré un temps froid, ont pu avoir lieu certains mardi, jeudi et mercredi.

Evénements de février

- Assemblée générale du CODEP
 - o Nous rappelons que cette instance de la FFCT au niveau départemental, comporte six clubs et un total de 211 adhérents.
 - o Un nouveau bureau a été élu. Il s'agit de :
 - Bernard HENRY, qui remplace Robert ISOARD en tant que président.
 - André GARCIA, qui continue au poste de responsable « sécurité ».
 - Michel REFFAY, qui assure le secrétariat.
 - Michel SYLVESTRE, qui poursuit son rôle de trésorier.
 - Jean-Pierre GIRAUD et Jean-Jacques TREGUER, qui, en tant que présidents de clubs, sont nommés vice-présidents.
 - o Bernard HENRY intervient pour préciser qu'il fera de son mieux pour soutenir les clubs du département.
- Galettes des rois
 - o Nous avons été nombreux (53 participants) pour manger brioches et galettes dans une ambiance chaleureuse.
- Assemblée générale de la ligue
 - o La ligue est l'instance régionale de la FFCT. Le président national, Dominique LAMOULLER, nous honorait de sa présence. Mario BELLINI, président du Club d'Istres, a été réélu à la présidence. Bernard HENRY représentera les cyclistes haut-alpins au comité directeur de la ligue Provence-Alpes. Lors de cette assemblée, le vieillissement des effectifs dans les clubs, constat assez général, a été évoqué. Toutefois, nous sommes invités à suivre le plan « pré-accueil » de la FFCT qui a porté ses fruits dans les clubs qui l'ont mis en place et qui ont vu leur effectif augmenter de 10 %. Suite au succès de « Toutes à Paris », la FFCT réfléchit pour organiser un rassemblement du même type en 2016 à Strasbourg (à suivre).

Les projets de mars

Rappelons que le calendrier des sorties prendra effet le mardi 5 mars.

- Brevet 200 kms de Grenoble le dimanche 3 mars.
 - o Plusieurs membres du club souhaitent y participer :
 - Roger - Robert - Jean-Jacques - Bernard
- Etape « Paris-Nice » le vendredi 8 mars.
 - o Les coureurs partiront de Châteauneuf-du-Pape vers 11 h 20 pour arriver à la station de la Montagne de Lure vers 15 h 45. Nous donnons rendez-vous aux adhérents du club à 9 h 30 à Châteauneuf-Val Donat. Le repas est prévu à Forcalquier. Le retour aux voitures risque de ne pas se dérouler avant 17 h 30 car il faudra que les routes soient rendues libres après la course.
- Brevet 200 kms de la Garde le samedi 23 mars.
- Pâques en Provence le dernier week-end du mois.
 - o La concentration Pascale a lieu le dimanche à Néoules de 9 h à 13 h. Un circuit route La Farlède - Néoules - La Farlède de 54 kms est organisé.
 - o Des parcours sont organisés à partir de la Farlède par les membres du club de cette ville le samedi et le lundi.
 - o Deux équipes vont partir de Gap pour effectuer des « flèches ». Départ prévu vendredi 29 à 14 heures du Dauphiné Libéré. Retour avant 14 heures à Sisteron.

Sécurité

Pascal nous explique les règles à suivre pour passer les ronds-points. Il est recommandé de contourner le rond-point sur l'extérieur. La règle de toujours prêter attention aux autres et de signaler la direction que l'on va prendre est particulièrement opportune sur un rond-point. Une recommandation efficace est de croiser le regard de l'automobiliste.

Ensuite, nous évoquons le « tourner à gauche ». Plus le groupe est grand, et plus on se met en danger. Il faudrait être moins de 10. Le serre-fil est le mieux placé pour donner le signal de la possibilité de tourner. Le groupe entier doit alors suivre et se placer sur la gauche de la voie de droite. Après discussion, nous convenons de tester cette méthode préconisée.

Le fait d'être vu reste primordial, le gilet jaune est donc particulièrement recommandé.

Pascal rappelle que chacun est invité à participer à une réunion consacrée à la sécurité le mercredi 27 fév. à 20 h 30, au local de l'ASPTT - 18 ter - rue des Sagnières.

Habillement

Pour l'instant, quelques commandes ont été passées à Jean, 13 habits environ.

La séance est levée vers 21 h 45.

Rédaction : Marie-Françoise NARJOUX